



CONFERENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ



La CPU satisfaite de l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités

Le Bureau de la CPU se félicite de l'adoption de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités hier soir à l'Assemblée Nationale.

Cette loi va permettre à toutes les universités et aux grands établissements d'acquérir de nouvelles capacités d'action au profit des étudiants, de la recherche et en faveur du développement de notre pays.

Le Bureau de la CPU constate avec satisfaction à quel point la question universitaire a mobilisé de nombreux élus tant au Sénat qu' à l'Assemblée nationale.

Il rappelle que la mise en œuvre de la réforme nécessitera une forte mobilisation de moyens sans laquelle l'évolution statutaire n'apparaîtrait que comme un exercice de style. **Une loi de programmation budgétaire** est plus que jamais nécessaire : elle formaliserait ainsi les engagements du gouvernement et permettrait de concrétiser très rapidement et dans la durée les différents chantiers mis en place par la Ministre de l'Enseignement supérieur, en particulier celui de **la réussite en licence**.